



# MANGER BIO & LOCAL 64

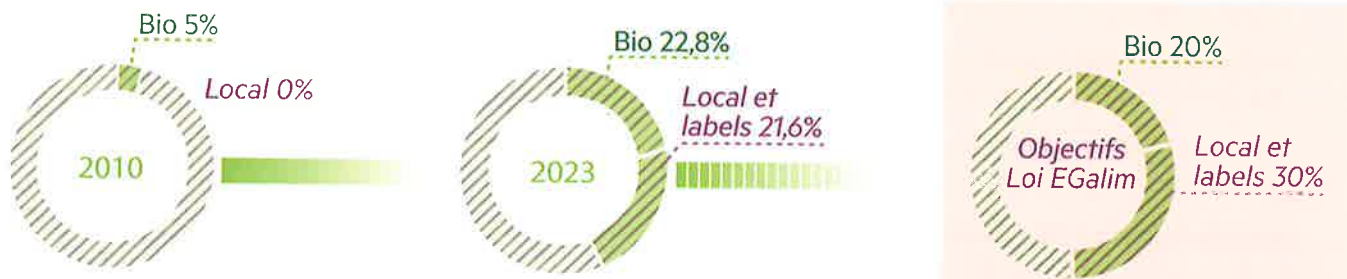
Depuis 2010,  
le Conseil départemental  
accompagne la  
restauration collective  
des collèges pour offrir  
davantage de produits bio  
et de qualité issus du  
territoire local.

## Pourquoi manger bio et local en restauration collective ?

- 🍴 Pour garantir une alimentation de qualité pour tous.
- 🍴 Pour soutenir et pérenniser une agriculture locale qualitative.
- 🍴 Pour tendre vers les objectifs de la loi « EGalim » : 50 % de produits « durables », sous signe de qualité et locaux, dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

- 42 collèges publics, dont le service de restauration est géré par le Conseil départemental, sont engagés dans le « manger bio et local ».
- 130 fournisseurs, qui produisent et transforment dans le département et vendent en direct, sont référencés pour livrer les collèges.
- 2 millions d'euros de produits alimentaires issus du territoire ont été achetés par les collèges publics en 2023.
- 44 % de produits bio et locaux ont été servis dans les assiettes des collégiens en 2023.

## Part des produits bio et locaux en valeur d'achat Moyenne des 42 collèges



## Le programme s'étend progressivement à toutes les restaurations collectives

- Des actions en matière de lutte contre le gaspillage, d'équilibre alimentaire et d'introduction des protéines végétales font partie de l'accompagnement.
- La loi EGalim rend obligatoire la mise en place d'un menu végétarien par semaine.
- Les menus proposés tous les jours en collège sont conformes à la réglementation en matière d'équilibre alimentaire et de grammage des plats.
- Un forum annuel permet des échanges et la mise en relation avec les fournisseurs locaux.
- Un accompagnement des équipes de restauration par une hygiéniste et une diététicienne du Département. Les actions mises en œuvre ont permis de concilier la maîtrise budgétaire et la qualité dans l'assiette.

- 161 établissements dans le 64
- 1 170 enfants en crèches
- 225 enfants placés
- 7 800 écoliers
- 16 900 collégiens
- 1 500 personnes handicapées
- 2 500 personnes âgées

[www.le64.fr](http://www.le64.fr)

